

Privilège

Il y a une semaine, le député de Nickel Belt a soulevé une question de privilège en ce qui concerne la séance du Comité permanent des finances du jeudi 15 février.

J'ai lu la transcription de cette séance. J'ai laissé entendre pendant cette séance que le député de Nickel Belt pourrait être expulsé de l'audience. Apparemment, c'est impossible et irrégulier. Mes propos ont, d'une certaine manière, jeté le discrédit sur le député de Nickel Belt.

Je désire m'excuser à la Chambre et au député pour cette insinuation.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je désire dire au député de Mississauga-Sud que j'accepte ses excuses.

Je désire ajouter que j'ai lu la transcription. J'ai dit beaucoup de choses au sujet du député à ce moment-là. Je désire retirer tout ce que j'ai dit qui, d'une certaine manière, jette le discrédit sur la personnalité calme et imperturbable du président du Comité permanent des finances.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Les députés savent qu'il est maintenant superflu que j'ajoute quelque chose concernant les deux députés.

* * *

QUESTIONS DE PRIVILÈGE**LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS**

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je vous ai avisé par lettre, aujourd'hui, d'une question de privilège. Depuis lors, à la suite d'une chose qui a été dite pendant la période des questions, je dois en soulever une autre.

Alors que j'interrogeais le secrétaire d'État, le député de Burlington m'a qualifiée de harengère. Je pense que c'est antiparlementaire. Ma question était très sérieuse et devrait être considérée comme telle par le gouvernement.

Je n'apprécie pas du tout être qualifiée de harengère et j'estime cela anormal.

Je vous demande, monsieur le Président, de faire quelque chose. Je voudrais que le député retire ce qu'il a dit. Cette interjection a été entendue par tous ceux qui nous regardaient à la télévision.

Des voix: Honteux!

Mme Black: Monsieur le Président, ma deuxième question de privilège. . .

M. le Président: Si la députée voulait bien me laisser régler la première, je le ferais immédiatement. Je lui donnerai ensuite la parole pour la deuxième question de privilège.

Le député de Burlington a-t-il quelque chose à dire?

M. Bill Kempling (Burlington): Monsieur le Président, je ne me rappelle pas avoir fait cette observation à l'égard de la députée. Je ne sais même pas quelle question elle posait. Je n'écoutais pas.

Toutefois, si elle pense que ce que j'ai dit s'adressait à elle, je le retire.

Mme Black: Voilà une réponse obligeante.

LE BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Je passe à ma deuxième question de privilège.

Ce matin j'assistais à la séance à huis clos organisée par le Conseil du Trésor qui a pris toutes les dispositions de sécurité voulues pour mettre les députés au courant du budget des dépenses et de ses effets sur divers ministères.

Quand j'ai posé des questions précises au sujet de l'effet des compressions sur le programme de promotion de la femme, on m'a dit qu'on ne disposait de ce renseignement, qu'il faudrait attendre une semaine et demie environ. J'ai posé des questions précises au sujet de ce programme, au sujet du multiculturalisme, des affaires autochtones, au sujet des programmes pour les femmes des minorités visibles.

On m'a dit qu'on ne disposait pas de ces renseignements. J'ai quitté la séance, après y avoir passé une heure et demie. Je suis revenue à mon bureau une minute plus tard et j'ai reçu des appels téléphoniques d'organismes féminins du Yukon, de la Colombie-Britannique, du Québec. . . d'à peu près toutes les provinces. Mes correspondantes me disaient que suivant ce qu'elles ont appris leurs crédits avaient été coupés à 100 p. 100. J'ai reçu des appels de l'ICREF et d'autres organismes féminins, qui m'ont dit que leurs crédits avaient été réduits de 20 p. 100.

Il me paraît assez clair que l'on disposait de ces renseignements. Ils avaient été rendus publics. Pourtant on les a cachés aux députés.